

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Ship Refits and Conversions / Radoubss et  
modifications de navires and / et  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
6C2, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> CCGS MARTHA L. BLACK DRYDOCKING	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> F3012-13R469/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> F3012-13R469	<b>Date</b> 2013-05-14
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$MD-018-23749	
<b>File No. - N° de dossier</b> 018md.F3012-13R469	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-05-22</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Vandal, Paul	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 018md
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-0645 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-0897
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Solicitation No. - N° de l'invitation

F3012-13R469/A

Amd. No. - N° de la modif.

001

Buyer ID - Id de l'acheteur

018md

Client Ref. No. - N° de réf. du client

F3012-13R469

File No. - N° du dossier

018mdF3012-13R469

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

---

## QUESTIONS & REPONSES

## Reponse 1

### CONDITIONS DE CHANTIER

Location	Pont	System	Materiel	Item	Surface	Condition, quantité et action					
						Bonne		Passable		Mauvaise	
Cabine de Control	Navigation Deck	Structure	Texture Coat	Surface		320	(5)	10	(5)		
	Resultat et type	Friabilité	Hazard	Unité	Échantillon	Acces s	Visible	(5) Abatement proactive			
	0.1-1% Chrysotile	Friable	Confirmed Asbestos	SF	S0005	Bon	Y	(3) Abatement obligatoire			

Location	Pont	System	Materiel	Item	Surface	Condition, quantité et action					
						Bonne		Passable		Mauvaise	
Wire Leads Comp	Main Deck	Walls	Texture Coat	Surface	Peinture	800	(5)	40	(5)	10	(3)
	Resultat et type	Friabilité	Hazard	Unité	Échantillon	Acces s	Visible	(5) Abatement proactive			
	1-5% Chrysotile	Friable	Confirmed Asbestos	SF	S0032	Bon	Y	(3) Abatement obligatoire			

- 1.1 Tous les paliers, les escaliers et toutes les sorties ainsi que les équipements de secours doivent être accessibles en tout temps au cours des travaux.
- 1.2 Tous les éléments de tuyauterie et tous les systèmes de chauffage seront hors fonction au cours des travaux de désamiantage.
- 1.3 Le secteur des travaux est pourvu d'un apport en eau chaude et d'une alimentation en électricité.
- 1.4 L'espace disponible pour effectuer les travaux est restreint.
- 1.5 Le secteur des travaux est pourvu de conduits électriques et de boîtes électriques sous tension.
- 1.6 Les équipements suivants, présents dans toute aire de travail en amiante, doivent être protégés à l'aide de feuilles de polyéthylène :
  - Les appareils d'éclairage et les luminaires;
  - Les appareils d'éclairage de secours;
  - Les panneaux indicateurs de sortie;
  - Les haut-parleurs;
  - Les interrupteurs;
  - Les plaques pour prises murales ou de plafond;
  - Tout autre équipement fixé au plafond et aux murs présent dans l'aire de travail.
- 1.7 L'Entrepreneur est responsable de vérifier les conditions de chantier ainsi que la présence, la localisation et la quantité de matériaux contenant de l'amiante, avant de remettre sa soumission.

## Reponse 2

### PARTIE 3 - EXÉCUTION

<b>Risque Faible (similaire au Type 1)</b>	Matériaux non friables et qui le demeurent (y compris durant l'enlèvement) ainsi que ciment à joint des panneaux de placoplâtre
<b>Risque Modéré (chantier de Type 2)</b>	Matériaux friables : de 0 à 1 pi <sup>3</sup> de débris de matériaux contenant de l'amiante générés, peu importe le type d'amiante, par la méthode du sac à gants ou de l'enclos de travail
	Matériaux friables : utilisation du sac à gants au cours d'interventions sur des matériaux contenant de l'amiante chrysotile, sans limite de volume
<b>Risque Élevé Allégé</b>	Matériaux friables : de 1 à 10 pi <sup>3</sup> de débris de matériaux contenant de l'amiante, peu importe son type
<b>Risque Élevé (chantier de Type 3)</b>	Matériaux friables : plus de 10 pi <sup>3</sup> de débris de matériaux contenant de l'amiante, peu importe son type

De façon générale, toute intervention prévue sur le fini décoratif contenant de l'amiante devra être effectuée en suivant une procédure de travail en condition Amiante. Lors des travaux, le niveau de risque devra être déterminé selon le volume de débris généré, soit à risque Modéré s'il est inférieur à 1 pi<sup>3</sup>, à risque Élevé Allégé s'il est compris entre 1 pi<sup>3</sup> et 10 pi<sup>3</sup> ou à risque Élevé s'il est supérieur à 10 pi<sup>3</sup>.

Pour tout appel d'offres, nous vous recommandons de procéder à la rédaction d'un devis clair spécifiant les mesures de protection requises et les méthodes de travail à adopter. Ce devis devra être conforme aux exigences du Code de sécurité pour les travaux de construction, S-2.1, r.4, art. 3.23. De plus, il est à noter que tout travailleur ayant à intervenir sur le fini décoratif devra avoir suivi une formation sur la gestion sécuritaire de l'amiante

Risque Élevé : S-2.1, r.4, art. 3.23.16